

SOUTIEN A LA RECHERCHE

Appel à projets

Les pratiques sportives en France

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un service à compétence nationale du ministère en charge de la Jeunesse créé par décret n° 2015-1771 du 24 décembre 2015. L'INJEP est à la fois un observatoire et un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques publiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport. Dans le cadre de ses missions, l'INJEP produit, conduit et coordonne des travaux d'études et de recherches.

Projets éligibles

Cet appel lancé par l'INJEP vise à soutenir des projets de recherche qui analysent les pratiques sportives à tous les âges. Il a pour ambition de rendre compte des inégalités et des différenciations qui peuvent les traverser selon le cadre et le lieu dans lequel elles se développent. Il vise à appréhender, à l'échelle des individus, leurs pratiques sportives et les modalités de l'expérience vécue dans toutes les dimensions qu'elle mobilise et selon les contextes.

Cet appel à projets s'adresse à tous les laboratoires de recherche de sciences humaines et sociales (sociologie, démographie, économie, géographie...) et STAPS. Les associations peuvent proposer un projet à condition d'être rattachées à un laboratoire de recherche.

Les hypothèses de recherche du projet reposeront sur une revue de la littérature en lien direct avec les thématiques proposées.

Les projets de recherche pourront s'appuyer aussi bien sur des méthodologies quantitatives que qualitatives. Les propositions méthodologiques devront être argumentées, explicitées et détaillées, dans leurs procédures et leurs objectifs.

S'agissant des méthodologies quantitatives, l'appel à projets pourra financer :

- **un projet de recherche exploitant des bases de données déjà existantes, telles que des données issues des grandes enquêtes et cohortes ou de bases de données administratives, comme le Baromètre national des pratiques sportives de l'INJEP, le recensement des licences et des clubs auprès des fédérations de l'INJEP, l'enquête sur les activités de jeunes en dehors du collège de la DEPP et de l'INJEP, les enquêtes Statistiques sur les ressources et conditions de vie [SRCV] de l'INSEE, la cohorte Elfe de l'Inserm, les Enquêtes sur les pratiques culturelles du DEPS, le Baromètre Santé de Santé publique France. Les chercheurs pourront en particulier mobiliser les**

données de l'édition 2020 de l'Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives (ENPPS) réalisée par l'INJEP auprès de 12 000 personnes âgées de 15 ans et plus représentatives de l'ensemble de la population.

- **un projet de recherche se basant sur la collecte de nouvelles données par la conception et la réalisation d'une enquête *ad hoc*.**

Concernant les méthodologies qualitatives, les projets devront s'appuyer sur un matériau empirique riche qui pourra mobiliser des entretiens individuels ou collectifs, des observations participantes ou indirectes, etc. Il sera par exemple possible de mener des entretiens auprès d'un échantillon de répondants à l'ENPPS 2020 ayant accepté d'être recontactés plus tard par une équipe de recherche.

Les projets de recherche devront être menés, de préférence, sur une durée maximale de 18 mois à compter de la notification de la convention de subvention conclue avec l'INJEP et le représentant ou la représentante agissant au nom et pour le compte de l'équipe de recherche (le laboratoire ou l'unité).

Les candidates et candidats veilleront donc à présenter un calendrier de recherche compatible avec ce délai maximal.

La subvention adressée à chaque projet ne pourra pas dépasser 45 000 €.

Un projet dont le coût total serait supérieur à 45 000 € peut toutefois être proposé dans le cadre d'un cofinancement : l'équipe devra alors indiquer le plan de financement détaillé et les cofinancements obtenus (ou en cours d'instruction).

- **L'appel à candidature pour les projets de recherche s'ouvre le 27 avril 2023.**
- **Le dépôt des dossiers doit avoir lieu avant le 30 juin 2023 minuit (en utilisant le formulaire joint) aux adresses mail figurant ci-dessous**
- **Les candidates et candidats seront informé(e)s des décisions, au plus tard le 10 juillet 2023.**

Contacts :

Akim OUALHACI : akim.oualhaci@jeunesse-sports.gouv.fr

Valérie RAFFIN : valerie.raffin@jeunesse-sports.gouv.fr

Livrables

Chaque projet donnera lieu *a minima* à un rapport de recherche qui pourra être valorisé dans les collections de l'INJEP

Suivi de l'appel à projet

L'INJEP mettra en place un comité de suivi des projets soutenus auquel sont associées les équipes de recherche sélectionnées.

Contexte

Les travaux en sciences sociales existant se sont attachés à montrer que le monde du sport est traversé par des inégalités multiples (Pociello, 1999 ; Suaud, 1989). Les inégalités d'accès à la pratique sportive restent fortement déterminées par l'origine sociale (Lefèvre, Raffin, 2023), et même si cet écart tend à se résorber, les hommes pratiquent davantage que les femmes (Lombardo, Müller 2023). Le sport est également un espace social dans lequel des situations de discriminations peuvent être vécues (Coignet, Vieille-Marchiset, 2010).

L'INJEP invite les équipes de recherche à exploiter les données d'enquêtes statistiques existantes, notamment celles de l'enquête ENPPS 2020, afin de tenter de mieux définir les contours des inégalités liées aux activités physiques et sportives. Un aspect de ces inégalités qui semble moins étudié pourra être mis au cœur des projets de recherche : l'imbrication des rapports sociaux, de classe, de genre (Guérandel et Mardon, 2022 ; Mennesson, 2005), d'âge, de racialisation, de lieux de vie dans la production des inégalités en lien avec les activités physiques et sportives.

On assiste récemment au développement des activités physiques et sportives hors structure et de la pratique autonome (Lombardo, Müller 2023). Historiquement, les politiques publiques en matière d'activités physiques et sportives visent essentiellement à permettre l'accès à des activités, principalement encadrées, au plus grand nombre. Qu'en est-il des pratiques non encadrées ? Les équipes de recherche pourront projeter de documenter ces inégalités et ces formes nouvelles de pratiques. Quels sont dès lors les liens des politiques sportives et de ces pratiques avec les territoires ?

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- **Analyser la diversité des trajectoires individuelles de la pratique sportive quel que soit le cadre**
- **Explorer les attentes et les motivations des individus investis dans des activités physiques et sportives, ainsi que leurs représentations sur les pratiques mais aussi sur le sport, notamment en tant que spectateur**
- **Analyser le déploiement des politiques publiques en faveur de la pratique sportive, notamment les politiques locales, et identifier les effets sur les territoires (quartiers, communes...) de la pratique des activités sportives selon qu'elle s'adosse à la fréquentation d'équipements spécifiques ou hors de ces structures.**

Axes thématiques de l'appel à projets de recherche

Deux axes thématiques sont proposés : ils ne sont pas exclusifs et pourront être traités de façon conjointe dans les projets soumis.

Axe 1 – Les pratiques sportives au prisme des inégalités sociales

En 2020, deux tiers des Français âgés de 15 ans et plus déclarent avoir pratiqué une activité physique ou sportive (APS) au moins une fois par semaine au cours des douze derniers mois. La pratique régulière est plus fréquente chez les hommes (71 %, contre 60 % pour les femmes) et recule avec l'âge, d'abord autour de 30 ans, puis après 50 ans (Didier, Lefèvre, Raffin, 2022). Être diplômé, travailler ou avoir un niveau de vie élevé favorise la pratique sportive et tend à réduire les différences entre hommes et femmes. Ces facteurs conditionnent le type d'activités physiques et sportives pratiquées (Lefèvre, Raffin 2023).

Au-delà d'analyses statistiques plus approfondies, des recherches qualitatives pourraient documenter plus finement les expériences individuelles en matière d'(in) activité physique et sportive. Il s'agira de rendre compte des parcours sportifs dans les trajectoires individuelles, de documenter les manières dont les individus s'engagent dans une pratique, la poursuivent ou l'interrompent au gré des événements biographiques et contextuels. Les équipes de recherche auront à cœur de porter une attention particulière aux inégalités qui traversent ces parcours et trajectoires individuels différenciés (Menesson, Bertrand, Court, 2016).

Les représentations individuelles et collectives du sport ainsi que l'influence des médias peuvent également être investiguées afin de mieux comprendre leur lien avec les inégalités de pratique.

Les projets de recherche soutenus pourront aborder les points suivants (sans viser l'exhaustivité) :

- **Parcours et ruptures des trajectoires sportives : genre et âge de la vie (adolescence, entrée dans la vie adulte, maternité et parentalité, arrivée à la retraite)**
- **Sport et handicap**
- **Discriminations dans le sport**
- **Représentations personnelles de l'activité physique, de la sportivité et de sa propre sportivité**

Axe 2 – Lieux, territoires et cadres de la pratique physique et sportive

Au cours des dernières décennies, la pratique d'activités physiques et sportives s'est fortement démocratisée ; elle s'est, dans le même temps, transformée avec l'apparition de nouveaux sports mais aussi le développement d'une pratique autonome, en dehors de toute structure, et une certaine numérisation des pratiques (recours à des applications, suivi de cours en ligne, etc.). Ainsi, entre 2018 et 2022, la façon de pratiquer évolue avec davantage de personnes qui pratiquent à domicile et moins dans les structures sportives (Lombardo, Müller 2023).

Plus récemment, la hausse de la pratique autonome s'est amplifiée, ainsi qu'une envie de pratique en milieu naturel (Lombardo, Müller 2023).

Dans un contexte de sortie de crise sanitaire marquée par des périodes de confinement, de couvre-feux et même de fermeture administrative de certains lieux de pratique, est-ce une tendance de fond ou un effet conjoncturel lié à la période post-covid ?

Le désintérêt relatif pour la pratique en club est-il lié à une remise en cause du modèle fédéral tel qu'il existe à l'heure actuelle ou bien de la pratique encadrée dans son ensemble et à une transformation du rapport à l'encadrement ?

De façon concomitante, d'autres espaces accueillent le développement de la pratique sportive. Il en est ainsi du sport en entreprise auquel les pouvoirs publics accordent une importance renouvelée. Ce cadre particulier participe-t-il de manière importante à l'essor de la pratique sportive ? Comment les salariés sont-ils mobilisés ? Quel est l'impact du télétravail sur cette politique et plus largement sur la pratique d'activités physiques et sportives ?

L'Etat recherche également de nouveaux modèles à déployer : le plan « 5000 terrains de sport » de l'ANS en est un exemple récent, dans une logique d'équipements plus légers, ciblant des territoires *a priori* sous-dotés, pour faciliter l'accès des personnes les plus éloignées de la pratique. Les collectivités territoriales participent également au maintien et au développement d'une offre d'équipements sportifs quelquefois structurants pour les territoires et essentiels pour le déploiement de politiques sportives locales.

Les projets de recherche soutenus ont la possibilité d'étudier les points suivants (sans viser l'exhaustivité) :

- **Usages et appropriation des équipements par les acteurs de terrain et les pratiquants, y compris les personnes éloignées de la pratique, notamment via les angles :**
 - **Sport en milieu rural**
 - **Sport en milieu urbain**
 - **Sport et Outre-mer**
- **Développement du sport en entreprise**
- **Pratiques physiques et sportives informelles et appropriation de l'espace public (*street workout*, parkour, skate, etc.)**
- **Politiques sportives locales (accès de tous aux équipements, valorisation de certaines pratiques ou publics, développement du sport-santé, etc.)**

Bibliographie

- Caille J.-P.**, « Les pratiques sportives des collégiens sont très liées au rapport au sport de leurs parents et à leurs vacances d'été », in *France, portrait social*, coll. « INSEE Références », édition 2020.
- Coignet B.**, et **Vieille-Marchiset G.**, « Discriminations vécues et ancrage territorial dans les quartiers prioritaires en France », *Hommes & migrations*, 1285 | 2010
- Croutte P.**, **Müller J.**, **Hoibian S.** (dir.), « Baromètre national des pratiques sportives 2020 », *Rapports d'études* n° 2021/03, INJEP, mars 2021.
- Croutte P.**, **Müller J.**, **Hoibian S.** (dir.), « Baromètre national des pratiques sportives 2018 », *Rapports d'études* n° 2019/01, INJEP, janvier 2019.
- Dahane A.**, « En quête de *street workout* : ethnographie d'un spot de référence forgé dans un quartier populaire strasbourgeois », *Sciences sociales et sport*, vol. 20, no. 2, 2022, pp. 111-138.
- Defrance J.**, *Sociologie du sport*, Paris, La Découverte, 2001.
- Gasparini W.**, **Knobé S.**, 2005. « Le salut par le sport ? Effets et paradoxes d'une politique locale d'insertion », *Déviance et Société*, vol. 29, no. 4, pp. 445-461.
- Garcia, M.** & **Ottogalli-Mazzacavallo, C.** (2022). La féminisation du sport fédéral : une affaire de petites et jeunes filles ?. *Agora débats/jeunesses*, 90.
- Gimbert V.**, **Nehmar K.**, « Activité physique et pratique sportive pour tous et toutes. Comment mieux intégrer ces pratiques à nos modes de vie ? », *Rapport*, France Stratégie, novembre 2018.
- Guérandel C.**, **Mardon A.** (dir.), 2022, « Construction des féminités et des masculinités juvéniles dans le sport », *Agora débats/jeunesses*, vol. 90, no. 1.
- Honta M.**, 2010. *Gouverner le sport. Action publique et territoires*, Presses Universitaires de Grenoble.
- Hurtis M.**, **Sauvageot F.**, « L'accès du plus grand nombre à la pratique d'activités physiques et sportives », *Les avis du CESE* n° 2018-2020, juillet 2018.
- Irlinger P.**, **Louveau C.**, **Métoudi M.**, *Les pratiques sportives des Français : enquête sur les usages sportifs du temps libéré*, Paris, Insep, 1987.
- Lefèvre B.**, **Raffin V.**, « Les freins à la pratique des Français peu ou non sportifs : des situations hétérogènes », *INJEP Analyses et Synthèses* n° 25, novembre 2021.
- Lefèvre B.**, **Raffin V.** (coord.). *Les pratiques physiques et sportives en France. Résultats de l'enquête nationale 2020 menée par le ministère chargé des sports et l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)*, Paris, INJEP, mars 2023.
- Lombardo P.**, **Müller J.** (2023) « Comment l'après Covid stimule l'élan sportif », *INJEP Analyse et synthèse* n° 59, mars 2023.
- Liotard, P.** (dir.). 2017. « Sports et discriminations », *Les cahiers de la LCD*, vol. 4, no. 2.
- Menesson C.**, 2005, *Être une femme dans le monde des hommes : socialisation sportive et construction du genre*, Paris, L'Harmattan.
- Menesson C.**, **Bertrand J.**, **Court M.**, 2016, « Forger sa volonté ou s'exprimer : les usages socialement différenciés des pratiques physiques et sportives enfantines », *Sociologie*, vol. 7, n° 4, 2016, p. 393-412.
- Muller J.** (2023) « Baromètre national des pratiques sportives 2022 », *Rapports d'études*, INJEP, mars 2023.
- Muller L.** « La pratique sportive en France, reflet du milieu social », *Vie sociale* 8, INSEE, 2006.
- Pociello C.**, *Les cultures sportives. Pratiques, représentations et mythes sportifs*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.
- Prévitali C.**, **Coignet B.**, **Vieille Marchiset G.**, « Le parkour : approche ethnographique de communautés juvéniles de loisirs dans la ville », *Agora débats/jeunesses*, vol. 68, no. 3, 2014, pp. 85-97.

Suaud C., « Espace des sports, espace social et effets d'âge. La diffusion du tennis, du squash et du golf dans l'agglomération nantaise », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 79, 1989, pp. 2-20.

Suchet A., Augustin J.-P. (dir.), « Pratiques sportives, logiques sociales et enjeux territoriaux », *Sciences sociales et sport*, vol. 20, no. 2, 2022.